

CONSULTATION ELECTORALE DU 23 octobre 2013
TABLEAU DE CALCUL DES RESULTATS ELECTORAUX - REGLE DE LA PLUS FORTE MOYENNE

CAP à l'égard du corps interministériel des Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat

nombre d'électeurs inscrits	236
nombre de votants	146
nombre de bulletins blancs ou nuls	3
suffrages valablement exprimés	143
nombre de sièges à pourvoir	2
quotient électoral	71,5

(nombre de votants moins bulletins blancs et nuls)

(nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir)

OS	attribution directe (1)		1er tour de + forte moyenne			2ème tour de + forte moyenne			3ème tour de + forte moyenne			4ème tour de + forte moyenne			
	voix	brut (2)	net (3)	sièges+1 (4)	moyenne (5)	obtenu (6)	total (7)	sièges+1 (4)	moyenne (5)	obtenu (6)	total (7)	sièges+1 (4)	moyenne (5)	obtenu (6)	total (7)
CFDT	42	0,587413	0	1	42	0	0	1	42	1	1	2	21	0	1
CGT-FSU	64	0,895105	0	1	64	1	1	2	32	0	1	2	32	0	1
FO	13	0,181818	0	1	13	0	0	1	13	0	0	1	13	0	0
UNSA	24	0,335664	0	1	24	0	0	1	24	0	0	1	24	0	0
total des voix pour vérification	143		0		64	sièges attribués	1	plus forte moyenne	42	sièges	2	plus forte moyenne	X	sièges	2

(1) : nombre de représentants titulaires d'après le quotient électoral

(2) : nombre de voix divisé par le quotient électoral

(3) : nombre de sièges obtenus

(4) : nombre de sièges obtenus majoré de 1

(5) : nombre de voix obtenues divisé par le nombre de sièges obtenus +1 - si "X" apparaît en bas de colonne tous les sièges à pourvoir ont déjà été attribués

(6) : attribution du siège à l'organisation ayant obtenu la plus forte moyenne

(7) : nombre total de sièges obtenus après ce tour de plus forte moyenne - si "?" apparaît en bas de colonne vous êtes en présence d'une égalité de voix que vous devez traiter à la main

Seules les cases de couleur orange sont à remplir - les lignes en caractères bruns sont impérativement à compléter.

CONSULTATION ELECTORALE DU 23 octobre 2013
TABLEAU DE CALCUL DES RESULTATS ELECTORAUX - REGLE DE LA PLUS FORTE MOYENNE

CAP à l'égard du corps interministériel des Assistants de service social des administrations de l'Etat

nombre d'électeurs inscrits	466
nombre de votants	290
nombre de bulletins blancs ou nuls	6
suffrages valablement exprimés	284
nombre de sièges à pourvoir	4
quotient électoral	71

(nombre de votants moins bulletins blancs et nuls)

(nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir)

OS	attribution directe (1)		1er tour de + forte moyenne			2ème tour de + forte moyenne			3ème tour de + forte moyenne			4ème tour de + forte moyenne		
	voix	brut (2)	sièges+1 (4)	moyenne (5)	obtenu (6)	total (7)	sièges+1 (4)	moyenne (5)	obtenu (6)	total (7)	sièges+1 (4)	moyenne (5)	obtenu (6)	total (7)
CFDT	81	1,140845	2	40,5	0	1	2	40,5	0	1	2	40,5	0	1
CGT-FSU	134	1,887324	2	67	1	2	3	44,66667	1	3	4	33,5	0	3
FO	25	0,352113	1	25	0	0	1	25	0	0	1	25	0	0
UNSA	44	0,619718	1	44	0	0	1	44	0	0	1	44	0	0
total des voix pour vérification	284		plus forte moyenne	67	sièges	3	plus forte moyenne	44,66667	sièges	4	plus forte moyenne	X	sièges	4
			plus forte moyenne				plus forte moyenne				plus forte moyenne	X	sièges	4

(1) : nombre de représentants titulaires d'après le quotient électoral

(2) : nombre de voix divisé par le quotient électoral

(3) : nombre de sièges obtenus

(4) : nombre de sièges obtenus majoré de 1

(5) : nombre de voix obtenues divisé par le nombre de sièges obtenus + 1 - si "X" apparaît en bas de colonne tous les sièges à pourvoir ont déjà été attribués

(6) : attribution du siège à l'organisation ayant obtenu la plus forte moyenne

(7) : nombre total de sièges obtenus après ce tour de plus forte moyenne - si "?" apparaît en bas de colonne vous êtes en présence d'une égalité de voix que vous devez traiter à la main

Seules les cases de couleur orange sont à remplir - les lignes en caractères bruns sont impérativement à compléter.